

DOSSIER TECHNIQUE

VOYAGE D'ÉTUDE MICE 2026
THÉMATIQUE : DURABILITÉ &
INNOVATION
MARCHÉ D'ÉTUDE : PAYS-BAS

Pôle Tourisme d'Affaires

VOYAGE D'ÉTUDE

Contexte et objectif

POURQUOI LES PAYS-BAS

Un marché inspirant

PROGRAMME ET INFORMATIONS PRATIQUES

Lundi 26 janvier au mercredi 28 janvier

VOTRE INSCRIPTION

Bon de commande pour confirmation

CONTACT

Atout France à votre écoute

VOYAGE D'ÉTUDE

Contexte et objectifs

Objectifs et enjeux :

- Benchmarker et découvrir les différentes innovations MICE inspirantes qui peuvent permettre de stimuler la compétitivité de la filière et guider la destination France vers la mise en place de nouvelles solutions innovantes, durables et technologiques.

Destinations :

- Pays-Bas (Amsterdam / La Haye / Rotterdam)

Dates :

- Du 26 au 28 janvier 2026

Contenu du programme :

- Visites de sites/expériences ciblées en lien avec la thématique
- Rencontres et échanges avec des opérateurs locaux

Ce voyage d'étude est programmé en collaboration avec :

- Atout France Amsterdam et Netherlands Board of Tourism & Conventions

■ POURQUOI LES PAYS-BAS ?

Un marché inspirant

Les Pays-Bas se positionnent comme **une des premières destinations d'Europe** et du monde à accueillir un plus grand nombre de congrès internationaux. Selon le classement **ICCA** publié en 2025, les Pays-Bas arrivent en **8^{ème} position**.

En 2025, les Pays-Bas se classent **3^{ème} pays le plus innovant de l'UE** (derrière la Suède et le Danemark), avec un niveau de digitalisation, de compétences numériques et taux d'investissements en R&D innovation qui sont supérieurs à la moyenne européenne (European Innovation Scoreboard 2025). En 2024, les Pays-Bas ont attiré **2,5 milliards USD d'investissements en tech**, avec une forte orientation vers l'IA éthique et les technologies climatiques.

Grâce à une **culture de l'innovation** et d'un **engagement fort en matière de durabilité**, les villes néerlandaises placent ces valeurs au cœur de leur stratégie, tirant parti des technologies pour repenser l'expérience événementielle et transformer durablement le secteur MICE.



Amsterdam – Innovation, Durabilité & Excellence Scientifique

- Selon le classement **ICCA**, Amsterdam se hissent en **7^{ème} position** mondiale en termes de retombées économiques générées par les événements professionnels.
- **La région d'Amsterdam** reconnue pour son innovation et rassemble près de **1 700 start-ups et scale-ups**, et le secteur tech y représente **250 000 emplois**, soit 13 % de l'économie nationale.
- La ville se positionne comme un **pôle européen de l'agritech**, parmi les 5 premiers en Europe pour les investissements en foodtech
- En 2024, **Amsterdam a été classée ville la plus durable au monde** selon le Sustainable Cities Index (Arcadis), soulignant son approche globale de la durabilité, avec des objectifs climatiques ambitieux, une utilisation accrue des énergies renouvelables et un plan de réduction significative de sa consommation énergétique d'ici 2030. Cet engagement positionne Amsterdam comme une **référence internationale pour le secteur MICE**, en offrant un environnement propice à l'organisation d'événements responsables, innovants et à fort impact positif.
- Selon un rapport comparatif d'Elsevier portant sur 20 grandes métropoles, Amsterdam se classe **3^e au monde pour l'impact scientifique** de ses recherches. La ville se distingue particulièrement dans les domaines des **sciences de la vie** et de la **santé**, notamment en neurosciences et en psychologie. Son écosystème de recherche, constitué d'universités, de centres hospitaliers et d'instituts de connaissance, positionne Amsterdam comme un **pôle d'excellence en matière de science et d'innovation**.



Rotterdam – Smart City & Legacy

- Rotterdam est reconnue comme la **meilleure smart city d'Europe pour la durabilité**, alliant innovation urbaine, transition énergétique et ambition sociale.
- Deuxième ville MICE des Pays-Bas et premier port d'Europe, elle incarne une vision tournée vers l'avenir, à la croisée du design, de la technologie et de la résilience climatique.
- Rotterdam incarne une nouvelle manière de penser l'événementiel : **collaboratif, responsable et transformateur**, avec des dispositifs concrets pour **laisser un héritage local positif** à chaque congrès.



La Haye – Capitale Internationale & Engagement

- Capitale administrative du pays et siège du gouvernement, La Haye accueille **plus de 200 organisations internationales**, dont la Cour pénale internationale, Europol, la Cour internationale de Justice, ainsi que de nombreuses **associations**.
- Cet environnement positionne La Haye comme la "**ville de la paix, de la justice et du droit international**", attirant ainsi **les congrès liés à la géopolitique, la gouvernance, les droits humains, le climat ou la cybersécurité**.
- Située sur la côte ouest des Pays-Bas, à 30 minutes de Rotterdam, **La Haye** est bien plus qu'un centre politique : elle incarne une **destination MICE engagée, connectée et résolument tournée vers l'impact**.



PROGRAMME ET INFORMATIONS PRATIQUES

Du lundi 26 janvier au mercredi 28 janvier

Temps forts et programme prévisionnel*

Découverte de plusieurs sites sur 3 jours, mixée avec la rencontre et des échanges avec des experts et acteurs locaux

Lundi 26 janvier : Amsterdam

Arrivée à Amsterdam en début de journée pour début du programme à partir de 15H30

Site

- RAI Amsterdam

Experts et acteurs locaux

Maurits van der Sluis, Executive board **RAI Amsterdam** & **Denise van den Outenaar**, manager business development

Case study et échanges autour des enjeux :

- Développement urbain du quartier du RAI
- Modèle économique & collaborations territoriales
- Approche durable

Dîner

Nuitée à l'hôtel

Mardi 27 janvier : La Hague – Rotterdam

Les sites :

- **World Forum The Hague** et le 58th Annual THIMUN International Model United Nations 2026
- **World Trade Center The Hague**
- **Rotterdam Ahoy Convention Centre**

Experts et acteurs locaux:

- **Michiel Middendorf**, General Manager at World Forum The Hague
- **Bas Schot**, Head of Convention Bureau, **The Hague & Partners**
- **Lars Crama**, CEO **InnovationQuarter**.
- **Erik van Essen**, CEO et **Eveline van der Pluijm**, manager Convention Bureau – **Rotterdam Partners**
- **Esmeralda van der Hout** – Managing Director & Alessandra Rivaldo – Conference Manager **THIMUN**.

Case study et échanges autour des enjeux :

- NATO Summit 2025
- EAIE Conference 2023
- Stratégies de positionnement et d'attractivité à l'international
- Engagement en matière de durabilité
- Impact territorial et héritage des congrès
- Résilience événementielle & bonnes pratiques en durabilité (focus sur la conférence EAIE)
- Innovation et développement économique local au service du secteur MICE

Le programme intègre le déjeuner

Dîner à Amsterdam

Nuitée à l'hôtel

Mercredi 28 janvier : Amsterdam

Rencontres avec des experts et acteurs locaux

- **Eric Bakermans**, director Marketing Meetings & Conventions, **Netherlands Board of Tourism & Conventions**,
- **Miranda Geerlings**, manager **Leiden Convention Bureau**

Case study et échanges autour des enjeux :

- Modèle du « Pre-Financing and Guarantee Fund » (VGF)
- Comment développer un réseau d'ambassadeurs avec succès ?

Déjeuner

Fin du programme à 14H00

Départ d'Amsterdam en début d'après-midi.

Informations pratiques

Nombre de participants:

Groupe de 4* à 6 partenaires

Tarif par partenaire :

2 350€ HT

Inclus pour 1 personne :

Hébergements & petits déjeuners (2 nuitées)

Repas inscrits au programme

Accompagnement et transferts sur place

Visites et rencontres avec les experts selon programme

Non inclus :

Dépenses personnelles

Transport international

Transferts arrivée et départ en gare ou aéroport d'Amsterdam

VOTRE INSCRIPTION

Bon de commande pour confirmation

BON DE COMMANDE POUR CONFIRMATION

DATE LIMITE POUR NOUS RETOURNER LE BON DE COMMANDE
Vendredi 28 novembre 2025
A retourner par mail à : sandie.meyniel@atout-france.fr

Nom de l'entité :
Code adhérent Atout France:

VOYAGE D'ETUDE PAYS-BAS – Pôle Tourisme d’Affaires
Du 26 au 28 janvier 2026

Je valide mon inscription au programme selon les conditions inscrites dans le dossier technique.
Je confirme avoir pris connaissance des conditions d’annulation

Prénom, Nom
Fonction.....
Contact mail.....

PRIX TOTAL HT : 2 350€

TVA 20%

PRIX TOTAL TTC : 2 820€

DATE:
CACHET ET SIGNATURE DE L'ORGANISME:

Modalités d'annulation totale par le Client

Toute demande d'annulation totale ou partielle d'une participation au voyage d'étude à Barcelone du 26 au 28 janvier 2026 entraîne des frais, calculés en fonction de la date d'annulation, dès lors que la participation a été confirmée par Atout France.

Toute demande d'annulation totale ou partielle doit être adressée dans les meilleurs délais par courrier électronique avec accusé de réception à Sandie Meyniel à l'adresse électronique suivante : sandie.meyniel@atout-france.fr, étant entendu que la date d'annulation est celle de réception du courrier électronique informant Atout France de la demande d'annulation.

Modalités d'annulation totale jusqu'au jour de l'événement

Les modalités financières ci-dessous seront appliquées :

.Pour une annulation au-delà de quarante-cinq (45) jours ouvrés avant la date prévue de début de l'événement : la totalité du montant de l'inscription sera reversée au Client, dans le cas où le règlement aura déjà été perçu par Atout France ;

.Pour une annulation entre quarante-cinq (45) et trente (30) jours ouvrés avant la date prévue de début de l'événement : cinquante pour cent (50%) du montant de l'inscription restera acquis à Atout France ou sera dû par le Client à Atout France, dans le cas où ce montant n'aurait pas déjà été perçu par Atout France ;

.Pour une annulation moins de trente (30) jours ouvrés avant la date prévue de début de l'événement : le montant total de l'inscription restera acquis à Atout France ou restera dû par le Client dans le cas où ce montant n'aurait pas déjà été perçu par Atout France.

Il est précisé que tous les frais annexes, notamment les frais de transport, d'hébergement, de transfert, de parking, d'éditions spécifiques ou de promotion, seront à la charge exclusive du Client et ne seront pas pris en charge ou remboursés par Atout France.

Pénalités d'annulation tardives

Les sommes dues au titre d'une annulation tardive et non-payées au jour du début de la l'événement porteront, de plein droit, intérêts au taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité augmenté de un virgule cinq pour cent (1,5%) par an, jusqu'à leur paiement intégral, et ce, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire. Tous les frais engagés par Atout France pour recouvrer les sommes facturées et dues seront à la charge du Client.

Modalités d'annulation par Atout France

Les Parties sont conscientes que l'événement est toujours susceptible d'être annulé pour des raisons indépendantes de la volonté d'Atout France ne permettant pas soit la tenue de l'événement soit sa tenue dans les conditions initialement envisagées, telles une crise sanitaire, une crise sociale, une restriction des libertés publiques résultant de situation de conflit interne ou internationale, de faits de guerre ou d'actes de terrorisme, insuffisance de Clients,... ou toutes autres circonstances susceptibles de nécessiter l'adoption de mesures particulièrement coûteuses pour la tenue de l'événement.

Les Parties acceptent de considérer une telle situation comme un fait de force majeure ou un cas d'imprévision, nonobstant le fait que les conditions de caractérisation de la force majeure ou de l'imprévision ne soient pas parfaitement remplies au sens où la loi et la jurisprudence l'entendent.

Dans une telle situation d'annulation de l'événement, quel qu'en soit l'initiateur, Atout France remboursera au Client, sans préjudice de l'application de l'article 13.1, les sommes versées par lui, déduction faite de la quote-part proratisée par Client des dépenses exposées par Atout France pour l'organisation de l'événement. Atout France justifiera auprès du Client, en même temps que le remboursement, qui sera effectué dans un délai de deux mois à compter de l'annulation, du calcul réalisé pour déterminer le montant du remboursement.

En revanche, tous les frais annexes, notamment les frais de transport, d'hébergement, de transfert, de parking, d'éditions spécifiques ou de promotion, seront à la charge exclusive du Client et ne seront pas pris en charge ou remboursés par Atout France.

CONTACT



Sandie MEYNIEL

Responsable du développement des filières
Tourisme d'affaires – Segments loisirs
Direction Marketing et Partenariats

01 42 96 70 97

Sandie.Meyniel@atout-france.fr

#ActivateurDeTourismes

